

MÉMOIRE

POUR OBTENIR LE RENOUVELLEMENT DE LA

CONSÉCRATION DE LA FRANCE

À SAINT-MICHEL

par

Le Marquis de la FRANQUERIE
Camérier secret de Sa Sainteté Pie XII
Lauréat de l'Académie Française

Précédé d'une Lettre-Préface
de S. Excellence Monseigneur
DU BOIS DE LA VILLERABEL
Évêque d'Annecy
actuellement Archevêque d'Enos

Éditions Saint-Remi
– 2010 –

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

LETTRE-PRÉFACE
de S. Exc. Mgr du BOIS de la VILLERABEL
ÉVÊQUE D'ANNECY
ACTUELLEMENT ARCHEVÊQUE D'ENOS

Annecy, le 22 mars 1933.

Monsieur,

Je viens de lire avec un grand intérêt — permettez-moi de dire : avec une singulière émotion — l'important travail que vous vous apprêtez à publier, avec « l'Imprimatur » de Monseigneur l'Archevêque d'Auch, sous ce titre : « Mémoire pour obtenir le renouvellement de la Consécration de la France à saint Michel ».

Saint Michel est le grand vainqueur de Satan. Vainqueur, il le fut dans l'étonnant combat qui, « au commencement des temps », fit trembler les Cieux. Vainqueur, combien de fois l'a-t-il été depuis, dans les rudes batailles livrées pour la défense du « Peuple de Dieu », avant la venue du Messie et pour le triomphe de la Sainte Église, lui qui a reçu de Dieu la mission de continuer auprès d'Elle la protection dont jadis il couvrait Israël !

Il nous est infiniment consolant de penser que cette glorieuse Mission vis-à-vis de l'Église ait valu à notre France l'incomparable bénéfice d'être spécialement protégée, elle aussi, par le grand Archange. C'est une prédilection de plus, dont celle qui fut — et qui restera — la « Fille aînée de l'Église » ne remerciera jamais assez la Divine Providence !

Car cette protection si précieuse s'exercera bien souvent et très efficacement en sa faveur, au cours des siècles. Dans un impressionnant raccourci, votre « Mémoire », Monsieur, montre, jusqu'à l'évidence, que la France d'autrefois se fit une gloire de rester, à la suite de ses Rois, très fidèle à saint Michel. Il montre aussi que saint Michel fut, en retour, surtout aux heures tragiques, très fidèle à notre chère Patrie. Il veilla sur la France, et la France, fière de ce haut patronage, recourut à lui avec une confiance qui, Jusqu'au XVIII^e siècle — le siècle des Philosophes, qui allait, pour finir, devenir celui de la Révolution — ne se démentit jamais. On peut bien vraiment dire qu'après la Très Sainte Vierge Marie, Reine toujours régnante chez nous, saint Michel

— son féal chevalier — fut l'objet de la sincère et de la plus vivante dévotion des Français.

Hélas ! pourquoi faut-il que des liens si chers se soient, sinon brisés, du moins si fâcheusement relâchés ? Les temps nouveaux où nous sommes et que le « laïcisme de mort », ennemi de tout ce qui est chrétien — et, en réalité, de tout ce qui est vraiment français — marque si profondément de son empreinte, réussiraient-ils à substituer au séculaire Protecteur de la France, à saint Michel, l'Ange de lumière, Lucifer, l'Ange des ténèbres ?

Je ne me résignerai jamais à le croire. L'épée du grand Archange n'est pas remise au fourreau et flamboie toujours en sa main victorieuse. Sa puissance n'est pas diminuée et son amour pour la Nation qui, la première de toutes, s'est donnée au Christ au baptistère de Reims, ne s'est pas refroidi. Il reste le valeureux champion de toutes les causes auxquelles la gloire de Dieu est intéressée, et j'ose penser que la nôtre est de celles-là. Il sera partout et toujours, jusqu'à ce que « l'abîme se referme à jamais sur eux, à la fin des temps », le Vainqueur de Satan et des Anges rebelles. Il est prêt, aujourd'hui comme à l'époque douloureuse du Dauphin Charles — auquel par un miracle de la bonté de Dieu, il conduisit notre sainte Jeanne d'Arc — à nous venir en aide et à procurer à cette France, qu'il aime toujours, la victoire du « Roi des Cieux ».

Ayons donc confiance ! Mais pour que nous puissions plus vite voir la réalisation de tous nos longs espoirs, il nous faut réapprendre à prier saint Michel, comme le priaient nos pères. Oui, à nous d'implorer de nouveau et inlassablement son secours. La France, qui lui a été tant de fois consacrée, n'a pas perdu le bénéfice de cette consécration : qu'elle ne l'oublie pas et que, pratiquement, elle aime à s'en souvenir ! Qu'elle se souvienne de son céleste Gardien, et lui, qui, là-haut n'a pas oublié dans la gloire les droits que cette consécration lui a créés sur nous, une fois de plus interviendra en notre faveur et, aidant nos propres efforts, nous obtiendra la victoire contre les suppôts d'enfer qui s'acharnent à notre perte !

Récemment encore, il m'était donné de rappeler à mes Diocésains, dans un acte officiel, la puissance de ce recours au lumineux Archange et l'extrême urgence de cet appel confiant. C'est vous dire les vœux que je forme pour que votre « Mémoire » si documenté et si suggestif réveille en beaucoup de Français la dévotion envers l'illustre Protecteur de l'Église et de la France. C'est une dévotion éminemment catholique et profondément française. Plus que jamais

elle doit être celle de toutes les âmes qui comprennent à quel point et combien étroitement sont liés les intérêts de l'une et de l'autre de ces deux Patries si chères à nos cœurs

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments tout dévoués en N.-S.

Florent-Michel-Marie DU BOIS DE LA VILLERABEL,
ÉVÊQUE D'ANNECY.

MÉMOIRE
pour obtenir le renouvellement
de la Consécration de la France
à saint Michel

« Chaque nation, comme chaque individu, est chargée d'une mission, a dit Joseph de Maistre¹ ». « Celle de la France est d'accomplir les gestes de Dieu. »².

Cette mission avait été dévolue au peuple Juif dans l'ancien Testament ; mais, à partir du déicide, ce peuple fut maudit et son caractère de nation élue de Dieu fut reporté sur la France avec toutes les grâces et toutes les faveurs qu'entraîne une telle prérogative.

Pour s'en convaincre, il suffit de se souvenir que la France, appelée le Royaume de Marie, est tout spécialement l'objet des tendres soins et des apparitions fréquentes de la Mère de Dieu. Il suffit aussi de méditer à ce sujet la portée de cette manifestation extraordinaire de la pensée divine, lorsque, parlant de Louis XIV (et malgré ses faiblesses), le Sacré-Cœur dit à Marguerite-Marie : « Fais savoir au Fils aîné de mon Sacré-Cœur... » Il suffit de se rappeler (ce qui est trop oublié) le magnifique testament de saint Rémi, dont S. S. Pie X disait, le 13 décembre 1905, à M^{gr} l'Évêque d'Orléans, lors de la lecture du décret de béatification de Jehanne d'Arc³ :

« Vous direz aux Français qu'ils fassent leur trésor des testaments de saint Rémi, de Charlemagne et de saint Louis, qui se résument dans ces mots si souvent répétés par l'Héroïne d'Orléans : Vive le Christ, qui est Roi de France ! Comme cela, Dieu protégera la France et la fera grande... »

S'il est demandé des preuves plus manifestes encore de la Volonté divine, il faut s'arrêter au berceau même de la France (alors la Gaule) et voir avec quel soin Dieu a voulu concourir Lui-même, par des miracles éclatants, à la formation de l'âme et du

¹ *Considérations sur la France.* (disponible aux ESR)

² DE LA FRANQUERIE : *La Mission divine de la France*, p. 21., disponible aux ESR

³ *Actes de Pie X* : t. v, pp. 204 et 205.

corps de la nation qu'Il avait élue et qui était, à Ses yeux, dès ce moment : *La Fille Aînée de son, Église.*

« Les premiers Évangélistes qui apportent à la Gaule la « bonne nouvelle » sont : Madeleine, Marthe, et Lazare, les amis de dilection du Sauveur »¹, puis saint Denys et bien d'autres, enfin saint Martin, le grand apôtre des Gaules, qui, en quelques années, les a conquises au catholicisme, ce que n'avaient pu faire plusieurs siècles d'efforts.

Voilà les premières interventions et les premiers miracles de Dieu, qui pose ainsi la première assise de Sa Nation élue : La Foi, par laquelle se forme l'âme de la France.

Mais il faut à cette âme un corps humain qui la protège et qu'elle anime. Dieu suscite Clovis et, autour de lui, trois grands saints : saint Rémi, sainte Clotilde et sainte Geneviève, l'amie de Clotilde.

A Tolbiac, Clovis fait appel au Dieu de Clotilde. Il promet de se convertir, la victoire est éclatante et le royaume des Francs est fondé.

Voilà le deuxième miracle par lequel Dieu pose la seconde assise de sa nation élue : LA MONARCHIE.

Et c'est alors qu'intervient le pacte qui lie Dieu à la France et la France à Dieu : « C'est dans toute l'exaltation de sa victoire surnaturelle qu'il (Clovis) dicta, dans un magnifique élan de foi et de reconnaissance, le superbe décret, vibrant d'enthousiasme et d'amour, qui voua la France à jamais, aussi longtemps qu'elle existera, au règne de Jésus-Christ, exigeant qu'il fût placé comme Loi constitutionnelle au Royaume de France »².

C'est ainsi que, la France à peine née, fut proclamée la Loi Salique, qui débute par ces mots « La Nation des Francs, illustre, ayant Dieu pour fondateur... »³.

Déjà, tant de miracles couronnés par ce pacte entre la France et Dieu suffiraient à établir ce qu'a été la Volonté divine ; mais ce

¹ DE LA FRANQUERIE, *Id.*, p. 23

² DE MARICOURT et DE LA MORLIÈRE : *La vraie Histoire de France.*

³ Traduction de l'abbé LEMAN, d'après les *Leges Saliquæ* de GODEFROY WANDELIN (Anvers 1649).

n'était pas encore assez, et notre Créateur, qui a sous sa main toutes les nations de la terre, voulait encore, par de nouvelles interventions de Sa Puissance, marquer notre Patrie du sceau de Son Divin vouloir.

Lors du baptême de Clovis, pendant la nuit de Noël 496, à minuit, à l'heure même de la naissance du Sauveur, « soudain, raconte Hincmar, archevêque de Reims, une lumière plus éclatante que le soleil, inonde l'église ; le visage de l'Evêque (saint Rémi) en est irradié ; en même temps retentit une voix : « La Paix soit avec vous, c'est Moi, n'ayez point peur, persévérez en ma dilection. » Et saint Rémi, s'adressant à Clovis, chef du nouveau peuple de Dieu, lui tint le langage (identique quant au sens) de l'ancien Moïse à l'ancien Peuple de Dieu : « *Apprenez, mon Fils, que le Royaume de France est prédestiné par Dieu à la défense de l'Eglise romaine, qui est la seule vraie Eglise du Christ.* »¹.

Voilà, affirmée par un saint, la vocation, la mission divine de la France, « nouveau peuple de Dieu ».

Là ne s'arrêtent pas les manifestations divines, et Hincmar relate ainsi un nouveau miracle :

« Dès qu'on fut arrivé au baptistère, le clerc qui portait le chrême, séparé par la foule de l'officiant ; ne put arriver à le rejoindre. Le Saint chrême fit défaut. Le Pontife alors lève au ciel ses yeux en larmes et supplie le Seigneur de le secourir en cette nécessité pressante. Soudain, apparaît, voltigeant à porté de sa main, aux yeux ravis et étonnés de l'immense foule, une blanche colombe tenant en son bec une ampoule d'huile sainte, dont le parfum d'une inexprimable suavité embauma toute l'assistance. »²

Commentant ce fait prodigieux et étudiant le Sacre de nos Rois, M^{gr} Delassus constate que :

¹ MIGNE. — Pat. Lat. tome 126, p. 1199 et tome 135, p. 51.

² HINC MAR : *Vita Sancti Remigii*, cap. XXXVI (Migne : t. 125. p. 1160).

« Cette onction sainte donnait au Roi un certain caractère de sainteté, non pas de cette sainteté qui rend l'homme capable de voir Dieu tel qu'Il est dans les splendeurs éternelles, mais de celle qui établit des rapports particuliers entre Dieu et telle ou telle de ces créatures. C'est saint Thomas d'Aquin qui les a qualifiés de ce nom : sainteté. »¹

En effet,

« Nous trouvons, écrit saint Thomas d'Aquin, une preuve de cette sainteté dans les gestes des Francs et du Bienheureux Rémi ; nous la trouvons dans la sainte ampoule, apportée d'en Haut par une colombe pour servir, au sacre de Clovis et de ses successeurs, et dans les signes, prodiges et diverses cures opérés par eux. »²

Telles furent les interventions miraculeuses de Dieu, à l'origine même de notre Histoire avant même que l'unité nationale ait été constituée et que la conscience nationale se soit fait jour.

Au temps de Charles VII, après les désastres des règnes précédents et au moment où la France semble perdue sans espoir, Dieu veut affirmer à nouveau solennellement et consacrer définitivement sa royauté sur notre pays. Il envoie notre Jehanne d'Arc pour sauver son Royaume et proclamer, à la face du ciel et de la terre, que le Roi de France ne tient le royaume qu'en commande, n'est que son Lieutenant ici-bas et le Vice-Roi du Roi des cieux et que c'est le Christ qui est seul le vrai Roi de France. L'acte de donation demandé par la Pucelle au Dauphin Charles et passé en bonne et due forme par devant notaire en est la preuve éclatante et indubitable :

« ...Mes Seigneurs, dit-elle, d'une voix forte, à présent c'est Jésus-Christ qui parle : Moi, Seigneur Eternel, Je la donne (la France) au Roi Charles... »³

¹ M^{gr} DELASSUS : *Problèmes de l'Heure présente*, t. II, p. 604. Réédités aux ESR.

² SAINT THOMAS D'AQUIN : *De Regimine Principum*, II, p. 16. Réédité aux ESR.

³ R. P. THEOTIME DE SAINT-JUST : *La Royauté de N.-S. Jésus-Christ, d'après le Cardinal Pie*, p. 17. Réédité aux ESR.

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE-PRÉFACE de S. Exc. Mgr du BOIS de la VILLERABEL 3

MÉMOIRE pour obtenir le renouvellement de la Consécration de la France à saint Michel..... 7

APPENDICES

prières et dévotions	37
PRIÈRES POUR LA FRANCE.....	37
LE POUVOIR DE SAINT MICHEL ARCHANGE.....	37
SAINT MICHEL, PRIEZ POUR NOUS	37
PRIÈRE TRES EFFICACE ET TRÈS PUISSANTE CONTRE LES DEMONS	40
PRIÈRE DE LÉON XIII RÉCITÉE À LA FIN DE LA MESSE	40
EXORCISME CONTRE SATAN ET LES ANGES RÉVOLTÉS.....	41
CONSÉCRATION NATIONALE À SAINT MICHEL.....	44
CHAPELET DE SAINT MICHEL OU COURONNE ANGÉLIQUE	46
LITANIES DE SAINT MICHEL.....	50